



1913-2013 LE SNCUF A  
**100 ANS!**



## 1913-2013 : Le SNCUF a 100 ANS!

**E**n 1913, la France était présidée par Raymond Poincaré. En 1913, Charles Richet obtenait le prix Nobel de Médecine. En 1913, l'AFU, encore présidée par son fondateur, Félix Guyon, tenait son 17<sup>ème</sup> congrès à Marseille. En 1913 naissait René Küss, éminent Urologue, dont nombre d'élèves (et petits élèves) ont œuvré pour que notre spécialité soit ce qu'elle est aujourd'hui. Le syndicalisme urologique, marqué par l'union de tous les modes d'exercice depuis 1989, libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, contribue également à l'unicité de notre profession. De nombreux urologues se sont investis dans les instances professionnelles, parfois bien au-delà de l'urologie, avec un souci de la défense de tous leurs Collègues et de la spécialité, et dans le respect de l'histoire de chacun. Qu'ils soient remerciés pour leur engagement ! A l'occasion de son centenaire, le SNCUF a souhaité recueillir quelques témoignages. Que nos plus jeunes Collègues, au travers de ces témoignages, persévèrent dans la volonté de « jouer collectif » et gardent confiance pour relever les défis de demain.

**Benoît VIGNES**  
Président du SNCUF

### LE SYNDICAT NATIONAL DES CHIRURGIENS UROLOGUES FRANÇAIS A POUR BUTS

- ✗ De représenter la spécialité dans tous les rapports qu'elle est amenée à entretenir avec les autorités ou organisations publiques ou privées
- ✗ D'assurer la défense de l'intérêt professionnel, moral et matériel de ses membres
- ✗ De créer et de maintenir entre ses membres le respect de la dignité professionnelle et de l'étroite solidarité qu'elle leur impose avec les confrères exerçant dans d'autres disciplines et avec les collectivités diverses
- ✗ D'étudier, de proposer et d'appliquer en collaboration avec les pouvoirs publics ou autorités compétentes les mesures générales de médecine, d'assistance et de protection de la santé publique pouvant se rapporter à l'exercice de l'urologie
- ✗ De contribuer à la promotion professionnelle et sociale des urologues.
- ✗ De faire connaître son opinion aux instances professionnelles, aux commissions administratives intéressant la discipline, aux instances de la CEE par les organismes professionnels qui seront entendus.

*Le Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français a été fondé à Paris le 10 octobre 1913 à l'hôtel des sociétés savantes par les Dr MORAN, Auguste VERRIERE et Marcel GALLOIS qui sera son secrétaire général pendant 35 ans. Son organe officiel était la Revue pratique des maladies des organes génito-urinaires.*

*Sabordé en 1940, recrée en 1945, en concurrence avec un 2<sup>ème</sup> syndicat ; il a fallu tout l'esprit œcuménique des Pr. G MARION et P MAQUET, pour que, en 1947, naisse enfin un syndicat unique : le Syndicat Général des Urologistes Français devenu plus tard en 1982 le Syndicat National des Urologistes Français. À sa présidence se sont succédés les noms de P. MAQUET, G. WOLFROMM, E. CHAUVIN, BONNET, P. DELINOTTE, Pierre VERRIERES et J. CAISSEL et au secrétariat général H. DURAND, POUYAUD, M. BITTARD et C. CHATELAIN.*

*En 1989, une réforme des statuts aboutit à la fusion de ce syndicat représentant essentiellement les urologues libéraux et de celui des urologues hospitalo-universitaires ; cette fusion a eu lieu grâce à l'action de son secrétaire général le Professeur C. CHATELAIN et du Président du Syndicat des Hospitalo-Universitaires le Professeur D. GRASSET. Le syndicat devint, sous la direction de C. CHATELAIN (président) et de B. COMPAGNON (secrétaire général), le Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français, terme choisi pour insister sur le fait que les urologues étaient des chirurgiens, même s'ils avaient une activité médicale et endoscopique.*

*Avec de nouveaux statuts, de 1994 à 2000, D. LAMBERT (président) et F. RICHARD (secrétaire général) ont entrepris de favoriser la réforme de la NGAP en étant, avec la chirurgie vasculaire, l'une des spécialités test pour la création de la CCAM. Par ailleurs le S.N.C.U.F. participa à la création du Syndicat Unifié des Chirurgiens Français qui devint ensuite, après sa fusion avec le Collège des Chirurgiens Français, l'Union des Chirurgiens Français (UCF). L'UCF deviendra l'Union des Chirurgiens de France (UCDF) qui constitue l'une des composantes du BLOC qui représente plus de 60% des utilisateurs des plateaux techniques aux dernières élections professionnelles représentatives.*

Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français





## Guy CARLIOZ

**Quelques extraits de l'ouvrage de Guy CARLIOZ, "Du syndicalisme à la convention, l'histoire d'un long fleuve pas si tranquille". (informations et commande sur [www.carlioz.info](http://www.carlioz.info))**

« En avril 1934, alors que la chirurgie privée était à cette époque de l'entre-deux guerres très onéreuse et entre les mains de chirurgiens parisiens titrés, célèbres et riches (... à l'origine de cette autre malheureuse image d'Epinal encore gravée de nos jours dans l'inconscient collectif ! ...), ... »

« Dans les brumes post révolutionnaires de Mai 68, les chirurgiens n'intéressent toujours pas les syndicats conventionnels. C'est à cette époque, et sans les chirurgiens, que naît le 2 juillet 1969, au siège de la Maison des Pharmaciens, le Centre National des Professions de Santé (CNPS),... »

« De 1946 à 1969, les chirurgiens n'étaient représentés que par le Syndicat national des chirurgiens français, successivement présidé... »

« 28 Octobre 1971, signature de la première convention nationale. »

« 10 mars 1983. Cette date marque le début de l'engagement médical contre le projet de Jack Ralite, en faisant descendre dans la rue... »

« ...les négociateurs qui ne comptaient pas moins que trois chirurgiens dans leurs rangs ... Alain Haertig (urologue, Président de l'Inter Syndicat National des Chefs de Clinique Assistants-ISNCCA, de 1980 à 1983), aux cotés de... »

« Le 17 février 1994 et quelques mois après son entrée, Gérard Maudrux part en dissidence du Collège national des chirurgiens français pour fonder le SUCF (Syndicat unifié des chirurgiens français) en plaçant le siège social à son secrétariat 11 rue de la République, à Grenoble. En fait les tractations souterraines s'étaient nouées au niveau du noyau dur des urologues au moment du 87° congrès annuel de l'Association française d'urologie (AFU) en novembre 1993. »

« Le 1<sup>er</sup> mars 1997, Didier Legeais (président de l'ISNIH) et Pierre Mongiat-Arthus (président du syndicat des internes de Paris), prennent à eux seuls la décision de mettre en mouvement les internes pour lutter contre la préparations des ordonnances Juppé qui apparaissaient inacceptables dans leur globalité, et un préavis de grève sera posé pour le 11 mars. »



## Didier LAMBERT

**Sous votre présidence, les Urologues ont participé à la mise en place de la CCAM. Pouvez-vous nous rappeler le rôle que le SNCUF avait tenu à l'époque ?**

L'ancienne nomenclature avait 30 ans et survivait en assimilant la rémunération des nouvelles pratiques aux anciennes. Les chirurgiens rassemblés dans le premier syndicat unifié obtinrent des revalorisations pour certains actes (RTUP !). Suite à ces discussions, et comme je représentais ce syndicat et le SNCUF, j'ai été contacté ainsi que François Richard alors secrétaire général, par la cellule nomenclature de la CNAMTS pour un projet de nouvelle nomenclature qui fut présentée pour la première fois à l'assemblée générale du SNCUF en 1995. Primitivement dédiée à la seule chirurgie, elle fût étendue à toutes les activités médicales. Ainsi fut mise en place une hiérarchisation des actes entre eux pour définir leur valeur respective, faite par les praticiens de chaque spécialité. Une échelle de valeur de plusieurs milliers d'actes s'établit, mais l'enveloppe financière globale allouée par les organismes sociaux ne fut pas à la hauteur du travail accompli, de l'espoir suscité et donna lieu à des luttes d'influence entre chirurgiens et autres spécialistes plus nombreux. La valeur réelle de la chirurgie s'en trouva comprimée !



## Jean-Pierre MIGNARD

**Président honoraire du SNCUF. Quels souvenirs gardez-vous de l'action du SNCUF ?**

J'ai assuré la présidence du Syndicat pendant presque 5 ans, de 2000 à fin 2004. Nous sortions alors d'une époque de grands conflits entre les urologues et les Caisses d'assurance, sur la question des cotations des actes (NGAP). J'ai hérité de beaucoup de procès en cours qu'il a fallu mener à terme. Beaucoup ont été gagnés, en dépit d'une jurisprudence pas toujours concordante. Je pense avoir ramené la paix, le plus possible, en soldant ces contentieux. Je garde également en mémoire la relation cordiale et efficace tissée avec le pôle nomenclature de la CNAM et le médecin conseil national. J'avais travaillé avec eux lors de la construction de la CCAM, en qualité d'expert. Des déjeuners réguliers faisaient avancer les choses discrètement mais sûrement, dans la confiance mutuelle, et l'intérêt de chacun bien compris.



## François RICHARD

**Acteur incontournable de l'urologie depuis tant d'années, quel regard portez-vous sur le travail effectué par le SNCUF au cours de ces dernières décennies ?**

Le travail effectué par le SNCUF depuis dix ans me semble bien en accord avec les points forts de ses statuts. Il y a d'abord l'unité. Après le regroupement des libéraux et des universitaires en 1989, il a poursuivi sa démarche en œuvrant à la création d'un syndicat unique de chirurgiens, intégré au sein du Bloc et a continué ses actions concertées avec l'AFU. Le deuxième point, c'est la transparence, la vérité des coûts, des rémunérations. La transparence implique désormais la possibilité, autorisée par la loi, pour les urologues d'exploiter les données de la CNAM. Enfin, le dernier point tient à la défense professionnelle, elle-même divisible en 3 sous-ensembles : la visibilité du Syndicat, la pédagogie du public sur les conditions d'exercice et défense de la qualité de la formation (continue mais aussi initiale).



## Patrick COLOBY

**Président de l'AFU, deux structures paritaires AFU-SNCUF ont été créés en 2013, le Conseil National Professionnel d'Urologie et l'ODPC. Quel est le rôle de ces nouvelles structures ?**

Le Conseil National Professionnel d'Urologie (CNPU) est un regroupement de l'AFU, du Syndicat et du Collège. Cette création a permis de réunir leurs compétences et de formaliser une réflexion commune dans le domaine des pratiques professionnelles. Elle possède le mérite de définir qui fait quoi : l'aspect scientifique pour l'AFU, l'aspect syndical pour le SNCUF et les problématiques de formation initiale pour le Collège. L'AFU pouvait à une époque être considérée comme hégémonique et perçue comme empiétant sur le territoire du Syndicat. Désormais les domaines d'intervention sont bien délimités. L'Urologie a par ailleurs créé son propre organisme de développement professionnel continu, URODPC, dans lequel l'AFU, le Syndicat et le Collège sont parties prenantes.



## Philippe CUQ

**Président de l'UCDF et Co-Président du syndicat Le BLOC. Quel rôle tiennent les Urologues au sein de votre Syndicat ?**

Nous avons créé Chirugiens de France en 2004 puis formé l'UCDF à partir de l'UCF. Dès les premières actions, le syndicat des urologues a répondu présent. Nous avons pu réunir ainsi l'ensemble des spécialités chirurgicales dans l'UNION DES CHIRURGIENS DE FRANCE UCDF. Le SNCUF et Benoît Vignes ont alors immédiatement répondu présent. Les urologues sont présents au sein du bureau et du conseil d'administration. Benoît Vignes s'est illustré de manière très dynamique et les urologues sont particulièrement unis et moteurs. A chaque sollicitation, ils apportent leur contribution de manière enthousiaste et constructive.



## Georges KOURI

**Vice-Président de l'AFU : Quelle est la lisibilité du SNCUF pour les Urologues ?**

L'AFU est une société savante. Elle est en charge de la recherche, des recommandations et de la formation continue. Le Syndicat a quant à lui pour vocation de s'assurer de l'application des recommandations dans les meilleures conditions possibles. Il monte au créneau en cas de conflit, pour garantir une bonne défense catégorielle. C'est dans ce contexte que sa visibilité est la meilleure. A titre d'exemple, nous rencontrons un problème en matière de cancérologie. De nouvelles molécules apparaissent. Et une certaine primo-prescription semble accordée aux oncologues, au détriment de celle que peuvent et doivent formuler les urologues. Il y a là un combat à mener sur le terrain du lobbying syndical. Nous sommes à même de le mener de manière efficace en raison de l'unité qui caractérise les urologues. Nous sommes tous très soudés. C'est la raison pour laquelle le président du Syndicat est invité permanent au conseil d'administration de l'AFU.



## Bertrand POGU

**Gestionnaire de l'organisme d'accréditation URORISQ. Vous faites partie des administrateurs de l'AFU et du SNCUF qui ont été à l'origine d'URORISQ. Quel a été votre rôle lors de sa création et quel est-il actuellement ?**

En tant que membre du CA du SNCUF, j'ai été formé comme médecin expert de l'accréditation par la HAS. Depuis 2008 je suis le gestionnaire de cet organisme. URORISQ a été mis en œuvre par le SNCUF et par l'AFU dans le but d'accompagner les urologues dans la démarche d'accréditation

Je coordonne l'activité d'une quinzaine d'experts qui s'occupent d'environ 600 collègues engagés dans cette démarche de gestion des risques. Auprès de la Haute Autorité de Santé, je fais parti de ceux qui représentent les urologues.

Mon activité au sein de l'organisme ou afu s'inscrit ainsi dans le prolongement de mon engagement syndical et associatif.



## Pascal RISCHMANN

**Président de l'AFU de 2007 à 2010. Quels sont les champs d'actions qui diffèrent le SNCUF de l'AFU**

Pour faire court, disons que le syndicat et la Société savante sont d'essences différentes : au syndicat les réflexions et les actions sur la pratique professionnelle et ses risques, à la société savante la production d'une documentation scientifique et d'un enseignement venant appuyer les préoccupations, les interrogations voire les revendications émanant du syndicat. Deux exemples : la saisine concernant la création ou la modification d'un acte opératoire doit être suivie et défendue par le syndicat qui fera valoir des arguments factuels (points de base, temps nécessaire, diminution du risque,...) et par la société savante qui devra montrer le bénéfice pour le groupe de patients concernés (amélioration attendue du service rendu) ; autre exemple, la défense de professionnels se trouvant confrontés à des injonctions contradictoires des tutelles. Il est de la plus haute importance, pour la communauté, que leurs actions soient concertées, complémentaires et synergiques.



## Benoît VIGNES

**Président du SNCUF. Comment agit le SNCUF au milieu des acteurs de la profession ?**

Le SNCUF agit en utilisant des voies (des voix également) différentes selon les actions à porter. Nous sommes, avec l'AFU, au sein du Conseil National Professionnel en Urologie (CNPU). Nous agissons également auprès de l'AFU en participant à son Conseil d'administration, à son Comité d'éthique ou encore au sein du Comité des Pratiques professionnelles et à des groupes de travail, comme récemment celui consacré à l'ambulatoire. Plusieurs administrateurs du SNCUF ont participé à la création de notre OA d'accréditation, Urorisq, et participent encore à son fonctionnement. Nous agissons au sein de l'UCDF en siégeant à son Conseil d'administration et en répondant aux demandes qui nous sont faites. Le SNCUF a également des membres qui siègent aux URPS. Nos modes d'action sont donc le plus souvent indirects par la force des choses, utilisant les canaux les plus utiles. Ce mode d'action, parfois discret, nous fait manquer de visibilité auprès des Collègues.



## Emmanuel CHARTIER-KASTLER

**Responsable du Conseil scientifique de l'AFU et candidat au CA de l'AFU : qu'attendez-vous de la part du SNCUF dans les années à venir ?**

Le SNCUF est une des pièces maîtresses de la vie urologique, participant à l'image du trépied sur lequel est assise l'organisation de notre profession. L'image du triangle utilisée aux origines de la création d'UroJunction à laquelle j'ai eu la grande chance d'œuvrer en 1990 en témoignait déjà : AFU/SNCUF/CFU (société savante, syndicat, collège d'enseignement). Le SNCUF est apte à porter des messages de défense de l'organisation de la vie professionnelle auprès des tutelles ad hoc (Ministère, UNCAM,...) et d'en défendre nos intérêts en association avec les autres spécialités médicales et chirurgicales. L'AFU doit lui apporter l'analyse scientifique, le terreau de la réflexion basée sur la pratique clinique. Charge au syndicat d'y faire germer les arguments de promotion de notre activité et de défense de sa valorisation. La mise en route du CNPU et du DPC met encore en valeur la nécessité de ce travail commun. Je souhaite ardemment que le syndicat s'approprie avec énergie et anticipation la gestion des dossiers lourds concernant l'ambulatoire, les actes et leur valorisation, l'analyse médico-économique des actes déficitaires en secteur 1, sollicitant l'expertise de l'AFU et portant avec elle nos requêtes et négociations. Notre force depuis 30 ans est née dans l'unicité de notre profession. Cette unicité scellée dans une répartition saine des tâches: 1 société savante, 1 syndicat, 1 collège doit être confortée et renforcée par le soutien que peut apporter l'AFU à chacune de ces structures. La Maison de l'Urologie (MUR) est le témoignage et la concrétisation de ce projet historique de nos maîtres. Sachons l'utiliser intelligemment pour défendre notre exercice professionnel. L'AFU se doit d'être le bras armé du SNCUF mais se doit aussi de lui donner une place authentique et forte dont nous ne saurons pas nous passer à l'avenir.



## Jean-Luc DESCOTES

**Responsable du comité de formation continue de l'AFU et candidat au CA de l'AFU : qu'attendez-vous de la part du SNCUF dans les années à venir ?**

J'attends de la part du SNCUF la poursuite d'une parfaite collaboration avec l'AFU, dans la défense, mais aussi l'illustration d'un principe cher à notre profession : le maintien de l'unité des urologues, quel que soit le mode d'exercice. Certes il existe parmi nous des sensibilités différentes, mais nous faisons face à des enjeux politiques tels qu'il me semble de première importance de porter un œil attentif aux revendications de chacun, libéral, hospitalier, dans l'intérêt même de tous. Ce qui fait la valeur de l'urologie aujourd'hui, c'est cette expression concertée de tous ses acteurs.



## Marc GERAUD

**Trésorier du SNCUF : pourquoi êtes-vous engagé dans l'action du SNCUF ?**

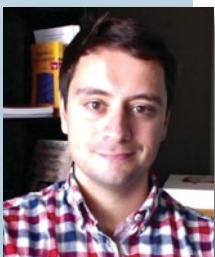
Je me suis engagé dans l'action du SNCUF pour défendre les conditions d'exercice de notre profession. Aujourd'hui, elles sont catastrophiques. Je suis au conseil d'administration de l'AFU, qui est plus en charge des aspects scientifiques, théoriques et pédagogiques (bonnes pratiques). Au SNCUF nous nous préoccupons davantage du quotidien des urologues. Je prends un exemple. Le SNCUF a mené une réflexion sur les recommandations à faire en matière de chirurgie ambulatoire. Si l'on garde sa casquette de l'AFU, on peut difficilement faire descendre cela dans la pratique. Aujourd'hui je me bats pour que nous bénéficions d'une prime pour les actes pratiqués en ambulatoire. Je ne peux pas ne pas évoquer ici le manque de réactivité désolant de beaucoup de confrères. L'an dernier nous étions « trois » à faire grève ! Notre responsabilité n'est pas valorisée du tout. Les charges ont été multipliées par dix. Il faut qu'on arrête de nous faire passer pour des nantis, à cause de deux ou trois exceptions. Nous sommes la seule profession à posséder un même tarif unique quelque soit le niveau de performance pour la même prestation, la différence de coût étant souvent à la charge du chirurgien. Il ne me paraît pas concevable que des collègues travaillent à perte ou presque afin d'offrir à leurs patients de la chirurgie robotique. Enfin, quelle entreprise ne vous facture qu'un acte quand plusieurs sont réalisés?



## Thierry LEBRET

**Secrétaire Général de l'AFU : Quel est le rôle du SNCUF dans la Maison de l'Urologie ?**

Le Syndicat, l'AFU, le Collège et l'AFUF sont complémentaires et se réunissent au sein de la Maison de l'Urologie. Il s'agit tout d'abord d'une vraie maison, au sens physique, dans laquelle le SNCUF a naturellement sa place. Mais c'est aussi une maison au sens conceptuel : y sont défendus tous les intérêts non seulement de l'urologie et des urologues, mais également des patients. Le SNCUF aura, de ce point de vue, la place qu'il prendra. Rien n'est imposé, tout est proposé ! La seule ligne de conduite à observer, c'est que les compétences communes à l'AFU, au Syndicat, à l'AFUF et au Collège doivent toujours être mises en œuvre dans la synergie, jamais dans la confrontation.



## Jean-Etienne TERRIER

**Président de l'AFUF : qu'attendez-vous de la part de vos « aînés » du SNCUF ?**

Notre attente est double. D'une part, les jeunes urologues ressentent le besoin d'être défendus dans leurs intérêts. Il existe en effet une véritable inquiétude en ce qui concerne des questions comme l'exercice libéral et le dépassement d'honoraires.

D'autre part, les jeunes urologues attendent d'être clairement informés sur les enjeux et les conditions de leur installation. Fût une époque où les avantages et inconvénients du public et du libéral étaient bien discernés au moment de choisir sa voie. Ça n'est hélas plus le cas aujourd'hui.



## Frédéric VAVDIN

---

**Secrétaire Général du SNCUF : Quels sont les prochains combats que le SNCUF doit mener ?**

Il me semble que les batailles avec la Sécurité Sociale sont d'arrière-garde. Les combats de demain devront être menés sur deux terrains. Celui des mutuelles, qui détiennent les ressources financières : il nous faudra être forts et unis. Et sur celui des chaînes de cliniques. Il est assez vraisemblable que ces dernières vont faire l'objet de mouvements de concentration. Il est bien évident que deux ou trois grosses chaînes de cliniques disposeront d'un pouvoir de négociation tel qu'une défense accrue des intérêts de notre profession sera absolument nécessaire.



## Guy VALLANCIEN

---

**Ancien Secrétaire Général de l'AFU, Secrétaire du Conseil National de la Chirurgie : Quelle image avez-vous du Syndicat des Urologues ?**

J'ai une très bonne image du Syndicat des Urologues. Il travaille sans parti-pris à une bonne défense de nos intérêts. Il possède selon moi une vision intelligente de ce que doit être le syndicalisme. Bravo au SNCUF !



# Syndicat National des Chirurgiens Urologues Français



**Maison de l'Urologie / SNCUF**  
**11, rue Viète - 75017 PARIS**  
**[sncuf@urofrance.org](mailto:sncuf@urofrance.org)**